

PLAN LOCAL d'URBANISME

Projet arrêté



Ville de
Kingersheim

2b - Etude du Centre

PLU approuvé par délibération du Conseil
Municipal du

Le Maire



JANVIER 2016

SOMMAIRE

Etat existant.....	2
Les grands enjeux d'aménagement.....	4
Propriétés communales.....	5
Schéma d'organisation viaire.....	6
Schéma des rayons de distance	7
Schéma de densification	8
Synthèse	9

Etat existant

Patrimoine bâti

Cœur de village – Patrimoine bâti avec la maison de la citoyenneté, la maison de la musique, quelques maisons avec pignons sur rue du 19^{ème} siècle.



Qualité urbaine

Le Village d'origine est identifiable par l'architecture traditionnaliste et son alignement avec la rue, et confirmé par des restructurations du patrimoine en équipements publics, permettant de conserver des volumétries et notamment des éléments architecturaux anciens (maison de la musique, maison de la citoyenneté, CREA).

La **voirie** quant à elle, est de gabarit limité, conforme à l'identité de la partie ancienne. Cependant, son traitement est fortement dévolu à la voiture, avec des espaces très large, du stationnement et des trottoirs limités au minimum. Cette configuration est également dictée par le **trafic de transit** qui emprunte le centre ville.

Ce qui aujourd'hui ne permet pas de dégager une **hiérarchie dans les voies**, qui ont toutes un gabarit relativement large, malgré la présence d'une zone trenté, identifier par des panneaux, mais manquant de matérialité par rapport aux profils et à la matérialité au sol. L'espace urbain étant essentiellement composé d'enrobé au niveau de la voirie.

Les **stationnements** existent en nombre importants sur l'ensemble des voies du centre village, soit regroupés en parkings, soit le long des voies. Ce qui permet d'obtenir une offre suffisante, mais **limite la place dédiée à des modes de déplacements plus doux** (piétons, cycles).

La **densité** du bâti est très hétérogène avec des volumétries plus contenues sur la rue de Ruelisheim, et des gabarits plus imposants sur la rue de Hirschau.

La typologie du bâti comporte de l'habitat, mais également de nombreux services (boulangeries, restauration, coiffeur, esthétique, tabac-presse, ...) et équipements publics qui structurent le quartier.

La place du **piéton** se limite à des circulations sur le trottoir, sur des largeurs minimale, mais que ne sont pas prépondérantes aux niveaux des flux de circulation. Les passages piétons ne sont identifiés que par de la peinture au sol, dans des versions très minimalistes.

Ce qui donne également une ambiance urbaine plutôt dédiée à la voiture.

Une respiration végétale par le biais du **parc urbain**, cadré par l'église, la maison de la musique et la maison de la citoyenneté, permet de préserver un espace de convivialité au centre du quartier.

Les revêtements utilisés sont peu nombreux et essentiellement composés d'enrobés noir ; alors que les **matériaux de sol** d'une rue permettent de délimiter des fonctions et suggèrent une utilisation potentielle de l'espace.

La **signalétique** est peu présente, sauf pour la partie directionnelle. Les équipements publics sont indiqués par des totems, mais que ne sont pas uniformisés entre les équipements.

Le **meublier urbain** est présent dans le parc public, mais également par le biais d'une colonne Morris (affichage), de barrières de sécurité (CREA, parc urbain), de bancs et de corbeilles.

Les grands enjeux d'aménagement

Le Village d'origine est identifiable pour l'architecture, mais difficilement par la hiérarchie des rues ou le marquage de l'espace public.

Un des enjeux sera de **créer un espace apaisé, favorisant les déplacements doux**.

En effet, la voirie est fortement dévolue à la voiture, avec des espaces très large, du stationnement et des trottoirs limités au minimum.

« ...Les **matériaux de sol** d'une rue permettent de délimiter des fonctions et suggèrent une utilisation potentielle de l'espace ... »

Un des enjeux de ce secteur serait de le rendre plus urbain, avec des aménagements plus signalés (tant verticaux, qu'horizontaux). Par le marquage des passages piétons par exemple, et l'utilisation d'un code de traitement des espaces par les matériaux commune à l'ensemble du centre.

La **signalétique** est peu présente, sauf pour la partie directionnelle.

Un projet global de signalétique permettrait de faciliter les déplacements, repérer les commerces, enrichir les parcours d'espaces aux usages nouveaux (assises, informations, agréments).

La perception du quartier en période diurne : un **éclairage** de sécurité, mais pas d'ambiance.

Une intervention sur ce point permettrait de marquer les fonctions (sécurité / ambiance).

Valoriser les façades, les commerces et les points remarquables.

La perception du quartier en période diurne apporte surtout un **éclairage** de sécurité, mais propose un éclairage limité d'ambiance ou de soulignement de points spécifiques (patrimoine, équipement public,).

Propriétés communales

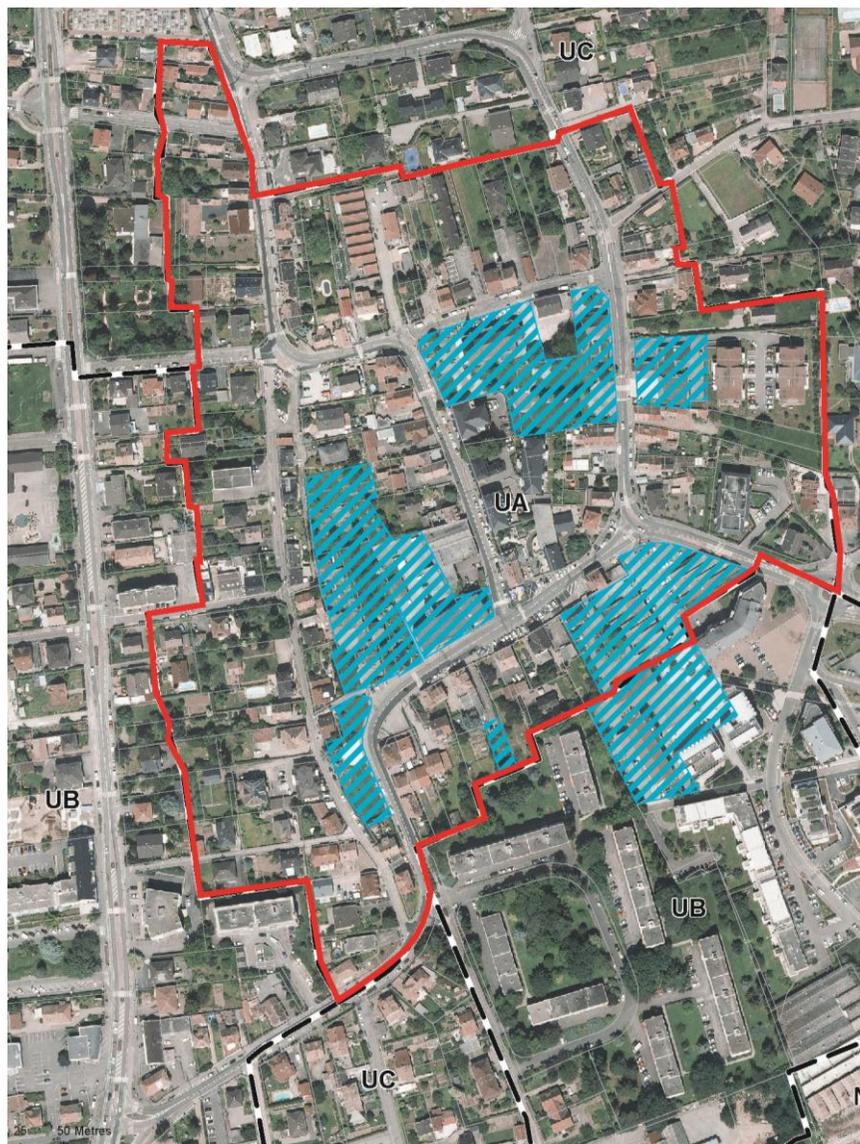


Schéma d'organisation viaire

La mise en place d'une hiérarchie des voies n'est pas évidente au vu du trafic de transit qui engorge la rue de Ruelisheim et de Hirschau.

L'objectif est de hiérarchiser ces voies plus passantes, avec les voies Internes au quartier que l'on peut traiter de manière plus urbaine.

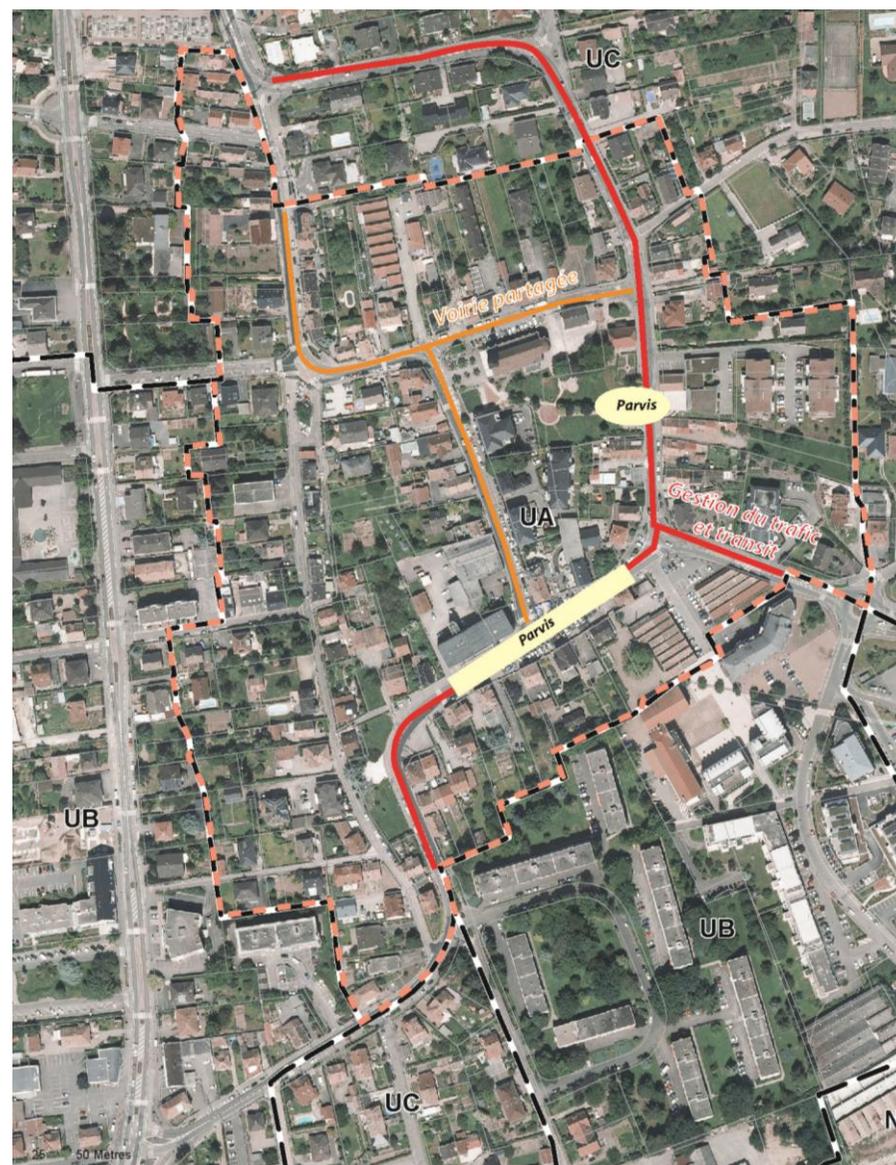


Schéma des rayons de distance

Dans le cadre de la réflexion sur les stationnements, il serait opportun de positionner les poches de stationnement (voir un silo à voitures), dans des distances acceptables pour les usagers (logements et commerces).



Schéma de densification



Synthèse

Etude du centre

Dans le cadre de l'étude du centre, un **traitement des espaces publics** est primordial en fonction d'une hiérarchie des différents flux et de la présence de services et équipements publics.

Les orientations urbanistiques du centre iront vers une densification du centre sur les emprises communales, tout en préservant des espaces de respiration suffisant pour contenir l'esprit du centre village.

La réflexion sera idéalement élargie à des études de gestion du trafic, mais également pour les projets au sud du périmètre du centre, qui nécessiteront une réflexion sur les places de stationnements.

